

Millésime : 2022 - Feuille n° \_\_\_\_\_



DÉPARTEMENT DE LA  
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU MERCREDI 07 DÉCEMBRE 2022

Délibération n° **DEL2022\_12\_28**

Intitulé : **BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

*Finances - Finances - Finances*

\*

L'an deux mille vingt deux, le sept décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin, sous la Présidence de M. Gérard CHARASSIER, Président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 1<sup>er</sup> décembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et publiés sur le site institutionnel de la Communauté de Communes le même jour.

Nombre de conseillers en exercice : 45 Présents : 34 Représentés : 8

**Présents :**

M. Didier TERRIER, M. Dominique MACE, Mme Martine LEBORGNE, Mme Catherine MAILLOT, M. Louis EUDIER, M. Eric CARPENTIER, Mme Céline DAMBRY, M. Eric RENEE, M. Lionel GAILLARD, M. Claude BELLIN, M. Gérard LEGAY, Mme Régine HAUZAY, M. Alain LOPEZ, M. Pascal LEBORGNE, M. Mario DEMAZIERES, Mme Odile DECHAMPS, M. Michael DODELIN, Mme Catherine DUCHESNE, M. Sylvain GARAND, M. Jean-Marc DOUCET, Mme Sandrine NORDET, Mme Josiane GILLE, M. Jacques CAHARD, Mme Natacha BLY, M. Francis ALABERT, M. Gérard CHARASSIER, Mme Virginie BLANDIN, Mme Herléane SOULIER, M. Christophe ADE, Mme Lorena TUNA, M. Arnaud MOUILLARD, Mme Denise HEUDRON, M. Thierry SOUDAIS, M. Laurent BENARD

**Absents représentés:**

Mme Stéphanie ETIENNE (pouvoir à M. Eric RENEE), M. Vincent LEMETTAIS (pouvoir à M. Didier TERRIER), Mme Françoise DENIAU (pouvoir à M. Gérard CHARASSIER), M. Florian LEMAIRE (pouvoir à Mme Herléane SOULIER), Mme Françoise BLONDEL (pouvoir à M. Francis ALABERT), M. Jean-Françoise LE PERF (pouvoir à Mme Virginie BLANDIN), Mme Dominique TALADUN (pouvoir à M. Thierry SOUDAIS), M. Alain BREYSACHER (pouvoir à M. Arnaud MOUILLARD)

**Absents :**

M. Jean-Louis LUC, Mme Marie-Claude HERANVAL, M. Gilles COTTEY

**Administration:**

Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE, Monsieur Mick LEROY

M. Eric RENEE est nommé secrétaire de séance.

\*

*Madame Françoise DENIAU soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :*

Au mois de février 2022, la Communauté de Communes a déposé une demande de subvention d'un montant de 394 518,55 € au titre du DSIL dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAE de Croix Mare.

Le montant sollicité correspondait au montant maximum pouvant être attribué en sus des financements déjà obtenus et dans la limite d'un autofinancement de cette opération à hauteur de 20 % du déficit prévisionnel.

Toutefois, cette demande de subvention n'a pas été retenue par les services préfectoraux.

Par conséquent, à l'issue de la commercialisation de l'ensemble des parcelles viabilisées, le déficit prévisionnel de cette opération devrait s'établir à plus de 600 k€.

Aussi, dans un souci de bonne gestion et de prudence, il est proposé de procéder dès à présent au versement d'une première subvention d'équilibre du montant de la subvention DSIL non obtenue.

\* \*

**Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé**

vu le Code général des collectivités territoriales,  
vu le budget primitif du budget principal délibéré le 31 mars 2022,  
considérant le rapport présenté,  
considérant que le projet

A reçu un avis favorable en Bureau du 29/11/2022

A reçu un avis favorable en commission Finances le 24/11/2022

Article 1<sup>er</sup> – D'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal, résumée comme suit :

Millésime : 2022 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap / Article	Fonction	Libellé	Montant	Chap / Article	Fonction	Libellé	Montant
67 67441	90	Subventions aux budgets annexes	394 518,55 €				
022		Dépenses imprévues	-300 000,00 €				
023	95	Virement à la section d'investissement	-94 518,55 €				
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00 €</b>

  

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap / Article	Fonction	Libellé	Montant	Chap / Article	Fonction	Libellé	Montant
020		Dépenses imprévues	-94 518,55 €	021	95	Virement à la section de fonctionnement	-94 518,55 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			<b>-94 518,55 €</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>-94 518,55 €</b>

Article 2 - De charger Monsieur le Président de transmettre cette décision modificative n° 1 du budget principal à la Préfecture dans un délai de quinze jours suivant son adoption.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.**

Résultat du vote : unanimité

Pour extrait conforme,

Monsieur le secrétaire de séance,  
Eric RENEE



Pour extrait conforme,  
Monsieur le Président, Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télerecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le



ID : 076-247600620-20221207-DEL20221228-DE